

Interpellation du groupe socialiste

Être « First Responders » ou « premier répondant », c'est une action citoyenne.

Contenu

À l'instar des cantons du Tessin, de Berne, de Fribourg, du Valais et du Jura – Genève étudie le projet –, le Conseil d'État peut-il nous dire :

- Le canton de Neuchâtel a-t-il l'intention de mettre en place un réseau cantonal de personnes nommées « First Responders », formées en geste de premiers secours, pour compléter le dispositif d'urgence sanitaire (144) ?
- Comment notre canton pense-t-il mettre les moyens pour renforcer le maillon de la chaîne de premiers secours en matière de prise en charge rapide des accidents cardio-vasculaires ?

Développement écrit

Selon les études, le taux de survie actuel en Suisse, s'élève de 3 à 5 % pour l'ensemble et tous les types d'arrêt cardio-respiratoire, appelés communément « mort subite ». Près de 70 % des arrêts cardio-respiratoires ont lieu à domicile, et lorsqu'aucun geste de base n'est entrepris avant l'arrivée des secours, le taux de survie diminue d'environ 10 % chaque minute. Or, le délai de réponse d'une ambulance est souvent supérieur à dix minutes et ce, malgré toutes les dispositions mises en place. Les « First Responders » sont des personnes majeures et bénévoles, capables de prodiguer des gestes de base de réanimation en cas de suspicion d'arrêts cardiaques. Comme elles ne sont en général pas issues du monde de la santé, ces personnes doivent pour cela avoir suivi une formation minimale de Basic Life Support – Automated External Defibrillation (BLS-AED-Basic), valable durant deux ans. Les « First Responders » ne couvrent pas de secteur défini, mais sont alerté-e-s par la centrale sanitaire 144, via une application nommée Momentum. Si ils ou elles se trouvent près du lieu de l'incident, les « First Responders » valident l'alarme et se rendent sur place. Dès lors, des améliorations notables sont possibles, puisque, si l'on compare les taux de survie des victimes d'un arrêt cardio-respiratoire, ceux-ci pourraient progresser pour atteindre une valeur proche de celle du Tessin, qui représente la référence européenne, avec un taux de 57 % au lieu des 3 à 5% . Enfin, l'intervention des « First Responders » permet de mettre plus rapidement en route les premiers secours avant l'arrivée des secouristes, ce qui améliore nettement les chances de survie des victimes d'arrêt cardio-circulatoire.

Développement oral

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Chaque année en Suisse, 8'000 personnes sont victimes d'un arrêt cardio-circulatoire. Moins de 5 % des victimes y survivent. En pratiquant immédiatement la réanimation et la défibrillation, on pourrait nettement accroître les chances de survie. Dans le canton de Neuchâtel, 150 personnes par année sont victimes d'un arrêt cardiaque.

Les "First Responders" sont des personnes majeures et bénévoles, capables de prodiguer des gestes de base de réanimation en cas de suspicion d'arrêts cardiaques. Comme elles ne sont en général pas issues du monde de la santé, ces personnes doivent pour cela avoir suivi une formation minimale de BLS-AED-Basic valable durant 2 ans.

Les "First Responders" ne couvrent pas de secteur défini, mais ils ou elles sont alerté-e-s par la centrale sanitaire 144, via une application nommée Momentum. Si ils ou elles se trouvent près du lieu de l'incident, les « First Responders » valident l'alarme et se rendent sur place.

Les « First Responders » ne remplacent nullement les prestations d'une ambulance. La première priorité de la centrale 144 reste bien l'engagement des services de secours usuels (ambulance/SMUR/Rega). Les « First Responders » sont un maillon de plus dans la chaîne de secours. Une chance supplémentaire d'agir dans les premières minutes d'un arrêt cardio-respiratoire soit pour sauver une vie soit également lui éviter des séquelles neurologiques si la victime survit. Seul un très petit nombre de patients est atteint à temps par un service de sauvetage d'urgence dans la phase critique de 3 à 5 minutes après la survenue de l'arrêt cardio-circulatoire. C'est durant ce temps que les premiers répondants vont agir en effectuant le massage cardiaque et en utilisant un défibrillateur si un tel appareil est disponible et proche de la victime. Dans le cas d'un arrêt cardiaque, chaque minute perdue engendre 10 % de chance de moins pour la victime de survivre.

La formation BLS-AED-Basic est donnée régulièrement par plusieurs associations dans le canton. Actuellement, dans notre canton, nous pouvons estimer à 3'000 personnes le nombre de volontaires, ayant suivi la formation. À titre d'exemple, nous avons les sapeurs-pompiers, les policiers, le personnel de la santé formé dans les gestes de premiers secours et toutes les personnes qui ont suivi une formation BLS-

AED comme les enseignants, les gardiens de piscine, les membres de société de sauvetage natation, sauvetage au lac, les samaritains ainsi que les personnes formées dans le cadre de leur travail comme secouriste d'entreprise. Il ne faut pas oublier que toutes les personnes qui suivent une formation sanitaire pour le permis de conduire peuvent s'inscrire sur cette application.

Dans le canton, nous avons déjà 3 unités de premiers répondants comme à La Côte-aux-Fées, aux Ponts-de-Martel regroupé avec La Sagne et à La Béroche.

Mais Monsieur et Madame Tout-le-monde sont appelés à s'y mettre aussi. **Il s'agit véritablement d'une action citoyenne pour venir en aide à ceux qui en ont besoin, pour sauver des vies.**

Enfin, le Tessin a fait figure de pionnier en lançant le concept de « First Responders ». C'est ainsi que, dans ce canton, 57 % des personnes survivent à un arrêt cardiaque alors que la moyenne nationale est de 5 %. Le groupe socialiste soutient cette interpellation.

Merci de votre attention.

Souhail Latrèche